

Désignation du bien

COMMUNE DE GERPINNES, cinquième division – Villers-Poterie

Une maison d'habitation avec dépendances, sur terrain, sise Rue de Presles numéro 16, cadastrée suivant extrait de matrice cadastrale récent section B, numéro 0007DP0000, d'une superficie de quarante centiares (40 ca).

Le vendeur déclare que le bien est joutant d'un car port démontable construit sur terrain communal, déjà existant lors de son acquisition, dont il a seul l'usage, faisant partie de la vente ainsi que tout droit sur ce terrain communal.

Revenu cadastral non indexé : cent septante-huit euros (178,00 €).

Ci-après dénommé "le bien".
